



Interdit chéquier bancaire non levé malgré démarches

Par **ladymarie**, le **31/10/2007** à **12:32**

Bonjour,rrnrEn Janvier 2006, mon ancienne banque (LCL) me fait part d'un chèque impayé. Le LCL m'a donc inscrit au fichier des Interdits Chéquiers Bancaire, pour ce compte. Le pb du chèque impayé a été réglé directement avec le magasin, qui m'a donc remis le chèque qui avait été refusé. Afin d'enlever l'interdiction chéquier bancaire, j'ai envoyé une lettre avec AR, contenant le chèque + une demande de fermeture de mon compte. Le LCL a accusé réception de cette lettre le 25/10/2006. En Novembre 2006, mon compte n'étant toujours pas fermé, j'ai dû me déplacer à plusieurs reprises pour le fermer. Le compte a été fermé en Décembre 2006. Je pensais que le pb d'interdit chéquier bancaire était donc réglé. Mais voilà : en Août 2007, j'ai voulu effectuer une opération avec ma nouvelle banque. Mais il s'avère que ça n'a pas été possible à cause de l'interdit chéquier bancaire du LCL. Je suis donc retournée au LCL à maintes reprises, pour savoir pourquoi l'interdit chéquier bancaire est toujours là. A plusieurs reprises, j'ai expliqué mon cas (le pb de chèque réglé au magasin + lettre recommandée avec AR contenant le chèque original), on m'a toujours répondu qu'ils voyaient le pb avec la comptabilité. En Octobre 2007, ne voyant toujours pas mon pb réglé, j'ai demandé à voir la directrice d'agence, pour lui expliquer mon cas. Elle n'a pas voulu me recevoir et m'a répondu qu'il fallait que je paie les timbres fiscaux pour que l'interdit chéquier bancaire soit levé... Ce que j'ai fait, début Octobre... Courant Octobre, on m'a appelé pour me dire qu'il ne pourrait rien faire sans le chèque original... Je leur ai dit qu'ils avaient reçu un courrier avec AR contenant ce chèque, en Octobre 2006 ==> ils m'ont encore dit qu'ils devaient voir avec la comptabilité. Voilà 2 semaines qu'ils m'ont dit cela, et mon interdit chéquier bancaire n'est toujours pas levé. Quel recours ai-je pour régler ce pb (sachant que j'ai conservé toutes les photocopies des courriers adressés au LCL, avec la photocopie du chèque), car cela fait depuis la fermeture de mon compte qu'ils auraient dû régler ce pb, et je suis donc pour l'instant bloquée sur certaines opérations bancaires. Merci par avance pour vos

réponses.